

Fonctions et fonctionnaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 51

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

porta dè la grandze et djasàvont on bon dévont d'allà drumi.

— Cousin Sami, se fe lo vesin Abran, sèdè-vo coumeint on est d'apareint; por mè l'é jamé bin su ào justo; mà ye sè que noutrès pères sè cousenàvont dza.

— Eh bin, cousin, se repond Sami, mè rassovigno d'avai oïu conta à ma mière-grand que dein lo teimps son rière-grand-père avai onna vatse qu'avai fé dou bio vés; que l'ein gardà ion por li et que veinde l'autro ào rière-grand-père dè ta mère grand, qu'étiot dza vesins. Et l'est du adon qu'on est cousins.

— Ah! ah! vouaïque l'afféré; ne sein don d'apareint d'ao coté dè l'étrablio?

— Et oï! Et ellia pareintà ein vaut bin on aura.

— Aloo!

Ora, attiutà vai stasse.

On menistrè qu'étai tot nové dein sa perrotse et que ne cognessai pas onco lè dzeins, sè promenàvè on dzo et reincontrè on bouébo que vegnà dè queri dè la sau dein la quiéssetta.

— A quoui es-tou, mon valet? se lai fà lo menistrè.

— A Djan Sami, dè Prafémé! se repond lo gosse.

— Ah! t'es à Djan Sami? bon! et diéro èts vo tsi vo?

— Ne sein dix!

— Dix! et quoui cein?

— Eh bin lai a mon père et lo bou-risquo, ma mère et la trouie, ma schéra et la cabra, lo bocan et mon frère, et lo tsat et mè!

— Bon, bon, bon. Vo z'ètes on pecheint mènadzo!

Le défenseur des belles-mères.

Dans ses discours et ses écrits, le défenseur a essayé souvent de prouver que les plaisanteries malicieuses sur les belles-mères ne pouvaient jamais émaner d'un noble cœur. Tout récemment encore, dans son dernier article paru dans les *Fliegende Blätter*, il exprima d'une façon touchante l'indignation qu'éprouvaient tous les gens sérieux en entendant les moqueries à l'adresse des belles-mères. Cet article produisit naturellement une grande sensation parmi les dames que le ciel avait gratifié d'un ou plusieurs gendres.

Elles convoquèrent même un meeting où elles discutèrent la manière la plus convenable d'adresser leurs chaleureux remerciements au plus noble des êtres humains. « Celui qui a le courage de défendre l'innocent persécuté en défiant l'opinion publique, celui-là mérite bien l'estime de tous et la gratitude du protégé! » s'exclamait une excellente vieille dame fort estimable pour tout le monde — ses six gendres exceptés. Aussi fut-elle vivement acclamée quand elle proposa d'envoyer une députation à l'auteur

de l'article pour le remercier de son langage viril et de sa protection courageuse.

Ainsi fut fait. Douze des dames présentes furent déléguées pour transmettre les expressions des remerciements *belles-maternels*. Elles se mirent aussitôt en route et atteignirent bientôt la maisonnette dans laquelle vivait le héros, un homme de lettres et poète d'élite.

Dans l'antichambre, la députation fut reçue par une dame d'un certain âge.

— Que desirez-vous, mesdames?

— Nous voulons présenter nos hommages à M. Brunot et...

— Mon gendre ne reçoit pas de visites de dames seules; je ne lui permettrais jamais cela, entendez-vous, jamais; et maintenant f...chez-moi le camp, sinon...

Joignant le geste à la parole, elle ferma la porte avec éclat, justement indignée d'une pareille audace. Des da mes seules chez son gendre, quel scandale!

C'est alors seulement que la députation mise à la porte comprit la raison qui faisait agir leur noble défenseur.

La réponse.

Monsieur le rédacteur,

S'adressant à vos lecteurs masculins, une dame qui signe *Alice*, leur a posé cette question dans le *Conteur vaudois* de samedi dernier :

Pourquoi votre visage respire-t-il toujours le contentement lorsque vous êtes avec vos amis au cercle, au café ou ailleurs, et fait-il invariablement la grimace lorsque vous passez quelques instants à la maison?

La réponse à cette question est, je crois, toute trouvée dans le mot d'Alphonse Karr, à ceux qui demandent l'abolition de la peine de mort : « Que messieurs les assassins commencent. »

En effet, si ces dames veulent exiger de nous un air souriant, aimable, qu'elles donnent d'abord l'exemple, et tout ira mieux dans le ménage; qu'elles sachent se mettre à la portée du mari, dont la vie soucieuse, pleine de tracas et d'imprévu, lui fait sentir le besoin, lorsqu'il rentre à la maison, de trouver chez sa compagne de l'amabilité, de la bonne humeur, de l'encouragement et non une mine rechignée, qui se manifeste souvent dès le grand matin, en bonnet de nuit.

Vous voyez d'ici le tableau!

Aussi toute la journée est-elle gâtée d'avance.

Ces bouderies, ces airs furibonds, ne seraient que bagatelle si tout se bornait là; il n'y aurait qu'à ne pas s'en inquiéter et laisser passer le nuage; mais ce sont les taquineries incessantes qui les accompagnent, ce sont ces allusions méchantes, à propos de tout, ces airs dédaigneux, ces allées et

venues dans l'appartement, semant au passage mille petits traits blessants.

Et chose plus insupportable encore, c'est que ces petits traits sont généralement décochés d'une voix agaçante et railleuse dont la femme seule connaît les perfides nuances.

Alors, le pauvre mari n'y tenant plus, la guerre est déclarée, les hostilités commencent, les vents contraires s'élèvent et forment ces terribles tourbillons qui renversent tout dans la maison et cassent les écuellés!

Comprenez-vous maintenant, dame Alice, pourquoi l'homme, qui passe par de telles épreuves, s'éloigne parfois de l'orage et quitte la maison pour calmer ses nerfs?

Comprenez-vous pourquoi l'homme a parfois deux figures : celle de la maison et celle que donne, hors de la maison, la compagnie de gens sympathiques et raisonnables?

(Un abonné).

Fonctions et fonctionnaires.

On est souvent frappé du nombre considérable d'inscriptions qu'amène un concours ouvert par nos autorités cantonales ou communales, ensuite d'une vacance dans le personnel de l'administration; nos conseillers d'Etat et nos municipaux en savent quelque chose. Le nombre des solliciteurs qui viennent tirer leur sonnette dans ces occasions est inouï.

Mais tout cela n'est rien en comparaison de ce qui se passe en France, témoin ces chiffres donnés par le *XIX^{me} Siècle*, et empruntés à une statistique récente : Pour 1500 emplois à donner à la préfecture de la Seine, on a compté jusqu'à 46,000 demandes. Pour 12 places de commissaire auxiliaire, il y a eu plus de 3000 candidats.

Cependant, si le concours est un mal dans de telles conditions, c'est un mal nécessaire qui plaît à la démocratie et ferme la porte à l'arbitraire et à la faveur, et qui est la conséquence logique, inéluctable, de la suppression des privilèges.

C'est du reste par l'infiltration des idées démocratiques que le concours s'est introduit en Angleterre, où l'aristocratie toute puissante tenait encore en fief tous les emplois publics.

« Monsieur, disait un lord à un riche négociant de la Cité qui présidait un meeting en faveur de l'établissement des concours, si votre réforme s'accomplit, que deviendront nos fils cadets? — Mylord, répondit le bourgeois, si elle ne s'accomplit pas, que deviendront les nôtres? » La réforme s'est accomplie et aujourd'hui les cadets de l'aristocratie sont les premiers à se féliciter d'une mesure qui les garantit, à leur tour,

contre les abus de pouvoir ou les privilèges à rebours de la bourgeoisie victorieuse.

Au Foyer romand. Nous venons de parcourir avec un réel plaisir ce joli volume, sur les mérites duquel il n'est guère besoin d'insister: ne suffit-il pas de dire que c'est la neuvième année que paraissent ces récits romands, œuvre des meilleurs auteurs des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève. MM. Godet, Cornut, Dalcroze, Rossel, Yung, Rod, Warnery, etc., ont écrit là des pages gracieuses et pleines d'intérêt, qui feront le succès de ce volume, comme livre à donner, au moment des étrennes.

Scènes de l'Année terrible. On a tant écrit de choses sur la guerre 1870-71, qu'on n'a peut-être pas assez remarqué, lorsqu'il a paru, il y a trois ou quatre mois, cet intéressant volume de M. Henri Sensine. Il ne s'agit point ici, comme on pourrait le croire, de choses arides, de dissertations techniques, de stratégie militaire, mais bien de récits excessivement attachants, nous faisant pour ainsi dire suivre jour par jour les destinées de l'armée de la Loire. Les 24 petites nouvelles, dont se compose l'ouvrage de M. H. Sensine, sont une peinture fidèle des travaux, des fatigues, des joies et des souffrances de ces pauvres soldats improvisés, qui ont combattu successivement sous d'Aurelles et Chanzy.

Procurez-vous cet excellent volume, chers lecteurs; lisez de temps en temps, au coin du feu, quelques-unes de ces nouvelles si bien écrites et d'une vérité si saisissante. Nous avons la persuasion qu'elles captiveront vivement votre attention et que vous reconnaîtrez que le *Conteur* vous a bien conseillé. — Prix, fr. 3. — F. Payot, éditeur.

Petits soufflés au fromage. — Mettez dans une casserole 65 grammes de farine et 8 décilitres de lait, avec sel et poivre; tournez sur le feu et remuez avec la cuillère pour éviter les grumeaux; s'il s'en trouvait, vous passeriez à l'étamine. Ajoutez deux hectos de fromage râpé et 5 jaunes d'œufs. Vous réserverez les blancs pour les fouetter; fouettez-les bien ferme; ajoutez-les au mélange que vous venez de faire, en ayant soin de bien agiter avec la cuillère. Préparez de petites caisses, remplissez-les et faites cuire au four. — Ces petits soufflés ne doivent jamais attendre.

Liqueur d'orange. — Mettez infuser pendant deux mois, dans un bocal bien bouché, deux oranges entières et une gousse de vanille fendue en deux et coupée par tronçons dans un demi-litre d'alcool à 90 degrés; au bout de ce temps, retirez les oranges et la vanille.

Faites fondre 600 grammes de sucre dans un demi-litre d'eau bien pure, mêlez le tout, passez ou filtrez au filtre de papier, mettez en bouteilles et bouches bien.

Ces proportions vous donnent environ un litre et demi de liqueur presque blanche.

La liqueur en vieillissant deviendra meilleure et onctueuse.

Ce que deviennent les affiches électorales.

— A Paris, et autres grands centres industriels, les affiches électorales, une fois recueillies par les chiffonniers, servent aux usages les plus divers.

On fabrique avec elles ces poupées en carton-pâte vendues dix centimes dans les bazars, des bourres de fusil, et, qui s'en douterait? jusqu'à des boutons de bottines.

Ces affiches sont transformées en feuilles de carton de l'épaisseur d'un bouton. Ces feuilles sont coupées en bandes, puis présentées à une machine qui découpe le bouton et fixe la tige qui formera la queue.

Les boutons sont durcis dans des étuves chauffées à 150 degrés, puis vernis et séchés.

Une machine produit 75,000 boutons par jour, dont le prix de vente est de fr. 1,50 la masse. Une masse contient douze grosses, c'est-à-dire 1,728 boutons.

Une jolie anecdote concernant le frère du nouveau président de la République française.

Le frère de M. Casimir-Perier était en relations suivies avec Corot. Il vint, un jour de 1875, le trouver à Barbizon, au moment où le grand artiste mettait la dernière main à sa *Biblis* (des nymphes dans les bois, au soleil couchant). Enthousiasmé de cette œuvre, où la poésie du sujet le disputait à la science du peintre, il voulut s'en rendre acquéreur :

— Je vous cède ma toile, dit l'artiste, à une condition, c'est que vous paierez le boucher et le boulanger de mon ami Millet.

— C'est convenu! reprit M. Perier, un peu étonné de cette bizarre condition.

Bien vite on alla réclamer, à Chailly, les notes des deux fournisseurs; l'une se montait à vingt-deux mille francs et l'autre à vingt-quatre. Le crédit durait depuis douze ans!

M. Perier paya sans sourciller. Son Corot lui revenait à quarante-six mille francs! Aujourd'hui il vaudrait le triple, mais du vivant de l'auteur, il ne valait pas quinze cents francs.

Boutades.

Madame à sa cuisinière :

— Chez moi, ma fille, on a l'habitude de manger les restes.

— Madame peut être tranquille, je les lui garderai soigneusement.

C'est le soir. La lune est à son deuxième quartier et éclaire le jardin dans lequel on promène le petit Maurice, âgé de quatre ans. Tout à coup, il lève les yeux au ciel et s'écrie :

— Ah! maman, la lune qui est cassée!

Au moment du potage, le vicomte sonne son maître d'hôtel :

— Voyons, Antoine, savez-vous quelque chose de plus désagréable que de voir des cheveux sur sa soupe?

— Certainement... Je suppose que monsieur le vicomte vienne à trouver de la soupe sur ses cheveux!

A la correctionnelle :

— Encore vous?

— Mais, mon président, la police m'en veut.

— Vous avez été arrêté pour cause de mendicité.

— Si on peut verser de pareilles violences sur le compte d'un honnête homme qui a deux enfants en bas âge!

— Il ne s'agit pas de ça. On vous a parfaitement vu tendre la main.

— C'est vrai, mon président; mais comme le temps était à l'orage, c'était pour voir s'il pleuvait.

Sur la Cannebière :

— Voici, mon cher, il avait le nez si long qu'il ne pouvait pas se retourner dans sa chambre sans casser quelque chose.

— Té?... J'ai vu plus fort. Un de mes amis, mon bon, qui avait un nez si grand que lorsqu'il en approchait une rose, il ne la sentait que le lendemain!

Les cœurs unis.

Vieille chanson bretonne.

Le cœur que tu m'avais donné,

Ma douce amie, en gage,

Ne l'ai perdu ni détourné,

Ni mis à fol usage :

L'ai mêlé tant et tant au mien,

Que ne sais plus quel est le tien!

Pourquoi vouloir les diviser?

A ce penser, je tremble.

Sans effort pourrait on briser

Le nœud qui les rassemble?

Il faudrait déchirer le mien,

Hélas! peut-être aussi le tien!

A les séparer désormais,

Nous souffririons l'un l'autre;

Laissons-les unis pour jamais :

Ce destin est le nôtre.

Ne cherchons plus quel est le tien,

Ne cherchons plus quel est le mien :

Hippolyte LUCAS.

L. MONNET.

L'ALMANACH HACHETTE

est en vente au Bureau du *Conteur Vaudois*.
Prix fr. 1,50.

Papeterie L. Monnet

Agendas, éphémérides, calendriers. — Albums, buvards, porte-feuilles, porte-monnaie. — Grand choix de cartes de félicitations. — Menus et cartes de convives. — Cartes de visite. — Joli choix de boîtes avec papier et enveloppes, nouveaux modèles. — Fournitures de bureaux.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-D-HOWARD.